



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 novembre 2023

1 victime de la route sur 6 en subit les conséquences pendant des années

Aujourd'hui se tient la Journée Mondiale de Commémoration des Victimes de la Route

Lorsqu'on parle de sécurité routière, on évoque rarement l'impact social des accidents, telles que les conséquences à long terme sur la santé. Dans une nouvelle étude, l'institut Vias a analysé l'impact des blessures sur la durée et la qualité de vie en termes d'années de vie en bonne santé perdues. Cette étude montre notamment qu'après un accident, 1 victime de la route hospitalisée sur 6 a des ennuis de santé durant des années. Pour la catégorie d'âge 5 - 14 ans, la sécurité routière s'est même révélée être la deuxième cause de perte de santé. Aujourd'hui se tient la « Journée Mondiale de Commémoration des Victimes de la Route » pour se rappeler de toutes les souffrances endurées par les personnes accidentées.

DALY's : une autre façon de calculer le « coût » de l'insécurité routière

Le coût des accidents de la route pour la société est généralement exprimé en nombre de morts et de blessés. Une nouvelle étude, réalisée par l'institut Vias notamment sur la base de données hospitalières, a utilisé le concept de DALY'S (Disability-Adjusted Life Years). Les DALY's sont une manière de calculer le nombre total d'années de vie en bonne santé perdues. Il ne s'agit pas uniquement du nombre d'années de vie perdues en raison d'un décès. Les victimes de la route souffrent souvent de blessures qui les affectent pour le reste de leur vie.

Concrètement : à l'âge de 50 ans, une personne a encore une espérance de vie de 39,6 ans. Si elle vient à perdre la vie à cet âge-là, ce sont donc 39,6 DALY's ou années de vie en bonne santé qui ont donc été perdues.

Si une victime de la route âgée de 50 ans est blessée et présente une lésion à la colonne vertébrale réduisant sa qualité de vie de 67,6 % pour le reste de sa vie, le nombre de DALY's est le suivant : $39,6 \text{ années} \times 67,6 \% = 26,8 \text{ années de vie en bonne santé perdues}$. Si la même personne avait subi une fracture du fémur, elle aurait perdu 6,8 années de vie en bonne santé.

Les lésions de la colonne vertébrale entraînent la perte de santé la plus importante

Les lésions à la colonne vertébrale sont en moyenne les plus lourdes à long terme, suivies par les fractures du pied, du genou et de la cheville. Au total, les décès représentent 30 % des années de vie en bonne santé perdues. Les blessés, qui sont évidemment beaucoup plus nombreux que les tués, sont responsables des 70% restants.

1 piéton sur 5 subit pendant des années les conséquences de son accident de la route

Selon les données hospitalières, 1 victime hospitalisée sur 6 (16%) subit, durant des années, les conséquences de son accident de la route. Parmi tous les types d'usagers de la route, ce sont les piétons (22%) qui subissent le plus souvent les conséquences à long terme d'un accident. Ils sont naturellement très vulnérables en cas de collision, en raison de l'absence de carrosserie.

La circulation routière, 2^e plus grande cause de perte de santé pour les 5-14 ans

Le concept de DALY's permet également de classer l'insécurité routière par rapport à d'autres sources de perte de santé. Chez les 5-14 ans, l'insécurité routière est la deuxième cause de perte de santé, la perte de l'audition et de la vue arrivant en tête. Chez les 15-44 ans, elle arrive en sixième position, après le suicide, la consommation de drogues et d'alcool, les problèmes psychiques et le cancer.

Journée Mondiale de Souvenir des Victimes de la Route

Chaque troisième dimanche de novembre, le monde entier se souvient de toutes les personnes décédées ou blessées dans un accident de la circulation. Dans notre pays aussi, les gens participent activement à cette commémoration. Grâce à une action conjointe de Parents d'Enfants Victimes de la Route et d'autres organismes apparentés, les victimes de la route seront commémorées toutes les heures sur Play Nostalgie ce dimanche entre 7 et 21 h grâce à une action mise sur pied par l'agence de communication Happiness. Les victimes et leurs proches raconteront comment un accident de la route les a affectés. Ils pourront également choisir eux-mêmes une chanson de circonstance pour appuyer ce message.

Pour An Vandeborne, Directrice des Parents d'Enfants Victimes de la Route, « *La Journée mondiale de commémoration des victimes de la route a été instituée par les victimes de la route afin que le public reconnaisse leurs pertes et leurs souffrances. Chaque jour, des personnes sont confrontées à un accident de la route qui, de manière inattendue et dramatique, change ou met fin à leur vie ou à celle de leurs proches. De nombreuses victimes d'accidents sont jeunes et la majorité de ces accidents auraient pu être évités grâce à une sécurité routière appropriée. Cette journée est donc un appel à chacun d'entre nous, mais aussi à la société et aux pouvoirs publics, pour qu'ils assument leurs responsabilités et prennent des mesures afin d'optimiser la sécurité routière. Chaque accident de la route est un accident de trop. En tant qu'association Parents d'Enfants Victimes de la Route-SAVE, nous souhaitons évidemment qu'il ne vous arrive jamais une situation qui vous oblige à faire partie de notre association* ».

Georges Gilkinet, ministre fédéral de la Mobilité : « *Le nombre de victimes de la route dans notre pays est encore trop élevé. Cela entraîne beaucoup de souffrance, mais aussi des coûts énormes et parfois invisibles, à la fois personnels et sociaux. C'est pourquoi le combat pour plus de sécurité routière est ma priorité absolue, à travers, notamment, le plan interfédéral de sécurité routière « All For Zero ». Nous nous attaquons aux trois plus grands tueurs sur la route (vitesse excessive, distraction au volant et conduite sous l'influence de drogues ou d'alcool), avec également un renforcement des mesures à l'encontre des récidivistes. Par exemple, nous avons diminué le seuil d'alcoolémie entraînant un retrait du permis de conduire. Nous avons rendu les contrôles de plus en plus efficaces sont, en ce compris en cas de consommation de drogue ou de vitesse excessive. Nous avons également introduit de nouvelles règles pour les trottinettes électriques. Et nous avons aussi prévu des formations de réintégration pour mener à de réels changements de comportement chez les récidivistes. Nous poursuivons le travail pour développer encore plus de mesures efficaces. Car chaque victime de la route est une victime de trop.*»

Personnes de contact :

Benoit Godart, institut Vias : 0476/24.67.20

Roel De Cleen, PEVR: 0499/90.31.04



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411